

ROYALLIEU

Saviez-vous que près de chez nous il y a un camp de transit et d'internement duquel on déportait vers Auschwitz-Birkenau en Pologne ?

Ce camp s'appelle le camp de Royallieu, le KL122. Il se situe à Compiègne. Notre classe a pu le visiter.

L'ancienne caserne de Royallieu, créée en 1913, devient en juin 1940 un camp où l'armée allemande rassemble des prisonniers de guerre français et britanniques.

Ce sera l'un des deux camps en France dépendant exclusivement de l'administration allemande (Service de Sécurité). L'autre sera celui de Drancy.

A Partir de 1941, Royallieu devient « un camp d'internement permanent pour éléments ennemis actifs » et constitue une réserve d'otages: résistants, militants syndicaux et politiques, juifs, civils pris dans des rafles, ressortissants étrangers. 48 233 personnes transitent par ce camp avant d'être déportées vers les camps de concentration ou d'extermination nazis. C'est de Royallieu que part le 27 mars 1942 le premier convoi depuis la France vers Auschwitz emportant plus de mille juifs. Après la rafle de Marseille du 22 au 24 janvier 1943, 1 642 personnes sont transférées vers le camp de Royallieu.

De 1942 à 1944, le camp de Royallieu est le lieu de transit des déportés pour les camps Mauthausen, Ravensbrück, Neuengamme, Buchenwald, Dachau.

Le Royallieu est divisé en trois camps : le secteur « A », dit le « camp politique », dit également le « camp français » ; le secteur « B » dit le « camp américain » ; le secteur « C », dit le « camp juif ». La vie dans le camp était très difficile même si La Croix Rouge pouvait accéder à certains secteurs. Les internés avaient peu de nourriture, peu d'activités : ils ont laissé des traces de leur passage comme des peintures, des dessins et des gravures.

Dans les chambres, il faisait très froid, ils dormaient sur des châlits.

Aujourd'hui, il ne reste que trois bâtiments témoins de cet internement et un tunnel qui avait été creusé pour que les internés puissent s'évader mais cela n'a pas été possible.

Un athlète pratiquant le saut à la perche a pu s'évader en passant par-dessus la barrière de sécurité. Il n'a pas été rattrapé, il faut dire que les gardiens ne s'y attendaient pas.

Pour compléter notre visite, à la gare de Compiègne, nous avons découvert un mémorial, celui du wagon de la déportation où ce « témoin » nous a été ouvert. Les déportés descendaient à pied du camp vers la gare, souvent le matin, très tôt. Ils devaient monter très vite dans les wagons, poussés par les gardes allemands, ce qui était compliqué car il s'agissait de wagons à bestiaux, très haut. Les conditions de voyage étaient atroces. Peu sont revenus.

Pour conclure, le Royallieu a accueilli de nombreuses personnes qui étaient là pour quelques jours parfois. Parmi elles, des femmes comme Charlotte Delbo, Marie-Claude Vaillant-Couturier, des hommes comme le poète Robert Desnos, l'écrivain Georges Semprun.

Après cette visite, nous pouvons dire que nous sommes devenus des témoins indirects de la déportation.

Nous vous remercions de nous avoir écoutés.